

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 71-1108/SG/CG concernant une prise en charge de frais d'évacuation, de traitement et de séjour en Métropole.

n° 71-1108/SG/CG

Ministère

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DES AFFAIRES  
SOCIALES

Date de publication

11 août 1971

Numéro JO

n° 16 du 25/08/1971

Date du numéro

25 août 1971

### TEXTE INTÉGRAL

Sont pris en charge par le budget du Territoire les frais d'évacuation, de traitement et de séjour en Métropole de M. Abdi Dembil Egal, Ministre du Travail du Territoire Français des Afars et des Issas.